

FONDATION
DE
FRANCE

**Arkema, fondateur de la Fondation ENSIC,
sous l'égide de la Fondation de France**

Née de l'initiative de deux enseignants chercheurs qui ont cédé à l'ENSIC (École Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy) leur droit de propriété intellectuelle sur une méthode pédagogique originale pour l'enseignement des opérations d'extraction liquide-liquide (un procédé respectueux de l'environnement et exempt de risque pour l'une des opérations majeures de l'industrie chimique dans lequel un mélange aqueux ininflammable et inerte remplace des solvants organiques), la Fondation ENSIC a pour objet de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur aux étudiants défavorisés. En apportant son concours, Arkema contribue à aider financièrement des étudiants particulièrement méritants tout en renforçant ses liens anciens avec l'ENSIC et en participant à ses projets de développement. L'engagement d'Arkema dans la Fondation ENSIC traduit sa volonté de soutenir des actions qui conjuguent innovation et solidarité.
www.fondationdefrance.org